

REVUE SPIRITUALISTE

JOURNAL MENSUEL

PRINCIPALEMENT CONSACRÉ

A L'ÉTUDE DES FACULTÉS DE L'ÂME

A LA

MONSTRATION DE SON IMMORTALITÉ

et à la remise en lumière

des vérités de la religion universelle

(philosophie et morale religieuses, manifestation des Esprits, magnétisme, somnambulisme, sciences occultes, prophéties, théosophie, cosmogonie, astrologie, pneumatologie, psychologie, philosophie de l'histoire, etc., etc.)

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SPIRITUALISTES

Et publié par

Z. J. PIÉRART

EX-RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL DU MAGNÉTISME

Membre de diverses Sociétés savantes

Tome VII. — 11^e Livraison

PARIS

BUREAUX : RUE DES BONS-ENFANTS, 39

1864

de nom, et qu'il finissait toujours par arriver malheur à ceux auxquels ils envoient quelque bien. Lactance, de même qu'Esèbe et plusieurs autres, fit des Dieux et génies du paganisme autant d'agents infernaux. (*Adv. gent.*, lib. IV) : « Les magiciens, dit Arnobe, se plaignent lorsqu'ils font leurs évocations; ces génies opposés à Dieu se présentent au lieu de ceux qu'ils ont évoqués; ces Esprits, dont les corps sont d'une matière plus grossière, veulent se faire passer pour des Dieux, et, afin d'y réussir, ils trompent les hommes par leurs mensonges et leurs supercheries. »

Z.-J. PIÉRART.

(La suite à une prochaine livraison.)

AVIS A NOS ABONNÉS.

Le Directeur de la Revue Spiritualiste met à la connaissance de ses abonnés que son bureau est rue des Bons-Enfants, 32, au premier, et qu'il y sera visible tous les mercredis et jeudis, de 10 heures à 5 heures. Les autres jours de la semaine les lettres et les visites des abonnés le trouveront à Villiers-sur-Marne, chemin de fer de Mulhouse, près la station.

Les conférences et démonstrations expérimentales ont toujours lieu le mercredi, à 8 heures du soir.

AUTRE AVIS. — *Les personnes qui ne nous ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement pour l'année 1864, ou pour le 2^e semestre de cette année, et qui, nonobstant cela, ont continué à recevoir la Revue, au lieu de la renvoyer, sont priées de nous satisfaire, afin de nous épargner des ports de lettres, pertes de temps et démarches désagréables.*

Z. J. PIÉRART, Propriétaire Gérant.

REVUE SPIRITUALISTE

ANNÉE 1864. — 11^e LIVRAISON.

MAIRE. — *Études sur Satan* (suite et fin). — Maison hantée, Esprits tapas, écriture médianimique directe, faits récents arrivés en Allemagne. — Ints ascètes, thaumaturges et médiums de la primitive Église : Miracles riviés aux bords de la Sambre dans les VIII^e, IX^e et X^e siècles.

ÉTUDES SUR SATAN.

(3^e article.)

JOIFS PRIMITIFS N'ONT PAS CRU A SATAN TEL QUE LE CATHOLICISME L'ENSEIGNE; CETTE CROYANCE EST VENUE DU MAGISME PERSAN, ET ELLE S'EST EXAGÉRÉE DANS ES TEMPS POSTÉRIEURS AU CHRISTIANISME PRIMITIF. TABLEAU DE L'APPREUSE DÉONOPHOBIE DU MOYEN AGE. POURQUOI ATTRIBUER TOUS LES FAITS DE L'ORDRE PIRITUALISTE AU DIABLE, QUAND ON ÉTABLIT QUE LA RÉDEMPTION A EU POUR EFFET DE DÉTRUIRE SON EMPIRE? D'AILLEURS, L'EXISTENCE DU DIABLE ÉTANT UN DOGME ESSENTIEL DU CHRISTIANISME, DONT LA NÉGATION EST SOUTENUE PAR LES MATÉRIALISTES ET FAIT LEUR FORCE, POURQUOI EMPÊCHER QUE LA DÉMONSTRATION DE CETTE EXISTENCE SOIT DONNÉE PAR LES FAITS MÊMES?

Les Grecs, en même temps que des puissances divines, des *mons* (c'est-à-dire des *sachants*, des êtres doués de présence), avaient bien admis des furies vengeresses, des Esprits sticiers, séducteurs, à l'instar de l'ange exterminateur, du tan de Job : les Alastors, les Parques, Némésis, les Erynnies, s Euménides, étaient de ce nombre; mais de même que les omain pour leurs larves, ils étaient éloignés de donner à ces tres spirituels le caractère masdéen que les chrétiens attriaient aux puissances de l'enfer. Les Hellènes, comme les Héreux primitifs, comme les Romains et la plupart des peuples, 'admettaient pas de dualisme. Chez eux, les Dieux, les génies,

les Esprits, étaient soumis au Dieu unique. Quand ils terré-
taient les humains, c'était à titre de châtement, d'épreuves. C'
était comme justiciers des sentences divines ou des justes ma-
dications humaines.

Le christianisme vit naître et grandir une autre théologie
sur ce sujet. La voici telle que l'a formulée, avec l'assentement
de l'Église catholique tout entière, le grand saint Thomas d'Aquin.
« Les démons, dit l'illustre docteur séraphique, sont des Esprits
impurs, ennemis du genre humain, raisonnables, subtils dans
leur malice, avides de nuire, orgueilleux, formant sans cesse de
nouveaux artifices, pouvant modifier nos sens, souiller nos
cœur, troubler notre veille, nous agiter par les songes de la nuit,
notre sommeil, causant des maladies, excitant des tempêtes,
transportant sans cesse l'enfer avec eux, se faisant adorer comme
des idoles, cherchant à dominer les hommes de bien, auteurs de
arts magiques, créés pour éprouver les bons et tendant toujours
des pièges à l'homme, à l'effet de lui manquer sa fin. » Et saint
Thomas ainsi que les docteurs de l'Église au moyen âge ont
vèrént des démons partout, non-seulement dans les moindres
manifestations de l'ordre psychique, mais encore dans tout ce qui
dans tout phénomène inexplicable ou en dehors des sciences
connues.

Telle fut la doctrine qui prévalut au sein du catholicisme
qu'on lui vit invariablement invoquer. Non-seulement les Dieux
des démons ou Esprits de l'Égypte, de la Grèce et de Rome,
vinrent pour elle des diables d'enfer à la manière des dieux
zoroastriens, mais encore ceux de la Gaule, de la Grande-Bre-
tagne, de la Germanie, de la Scandinavie. Aux lieux où ces
peuples, héritiers des croyances de la grande religion primitive,
avaient placé des puissances vivifiantes, des vertus de la nature,
des génies bienfaisants, producteurs, protecteurs ou gardiens,
ils placèrent des démons. Ils firent autant de diables d'enfer
des fées, des effries, des gobelins, des gnomes, des elfes, des
kluricaumes, des akka, des sittis, des kobold, des holda.

REVUE SPIRITUALISTE

JOURNAL MENSUEL

PRINCIPALEMENT CONSACRÉ

A L'ÉTUDE DES FACULTÉS DE L'ÂME

A LA

MONSTRATION DE SON IMMORTALITÉ

et à la remise en lumière

des vérités de la religion universelle

(philosophie, morale, religion, manifestations des Esprits, magnétisme, thaumaturgie, sciences occultes, prophéties, théosophie, cosmogonie, astrologie, pneumatologie, psychologie, philosophie de l'histoire, etc., etc.)

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE SPIRITUALISTES

Et publié par

Z. J. PIÉRART

EX-RÉDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL DU MAGNÉTISME

Membre de diverses Sociétés savantes

Tomme VII. — 11^e Livraison

PARIS

BUREAUX : RUE DES BONS-ENFANTS, 87

1864

morceaux dans un repas, cet Esprit, c'est le diable (1); si dans le même on voit un Esprit apporter une oie à manger à des saintes filles qui gardent trop l'abstinence, c'est le diable encore (2); si dans *Surius* un enfant, pour avoir négligé de prier, est tourmenté d'un Esprit, il le doit au diable (3); si dans César d'Heisterbach encore un Esprit, par un prodige, donne à un moine une leçon d'abstinence, c'est toujours le diable (4). Il en est de même pour d'autres qui donnent une leçon de chasteté. Si, dans la vie du jeune martyr Vitus, des Esprits possesseurs, envoyés comme châtiment de Dieu, déclarent obéir non aux exorcistes païens, mais à ceux du jeune saint, c'est encore des démons que ces Esprits si soumis à Dieu et à ses élus (6). Si des Esprits entrent dans des corbeaux, afin d'empêcher sainte Agnès de Politiën d'aller s'abriter dans un lupanar, et s'ils lui inspirent de transformer cette maison infâme en un couvent, c'est encore à l'action du diable que cela est dû (7). L'Esprit familier qui rendit d'une manière si dévouée tant de bons services à l'évêque d'Hildesheim, en 1130, est assimilé au diable par Trithème dans la *Chronique d'Hirsauge*. L'Esprit qui, en se transformant en mouche, sauve la vie aux deux seigneurs lombards que menaçait le roi Cunibert, est également regardé comme un diable (8). Il en est de même par Torquemad (Hexameron, troisième journée) pour l'Esprit qui sauva si généreusement la vie au jeune étudiant qui devait devenir le médecin de Charles-Quint. Si saint Pierre d'Horta, pour avoir eu le don de guérir les malades par les prières et le toucher, fut condamné à la réclusion, c'est attendu, disait-on, que la source de pareille

(1) César Heisterb., *Miracul.*, lib. v, cap. 38. — (2) *Id.*, lib. II, cap. 7. — (3) Surius, *Historia invent. S. Celsi*, cap. 11, tom. VII. — (4) César Heisterb., lib. IV, cap. 87. — (5) *Id.*, cap. 97. — (6) Jacques de Voragine, *Aucta a Claudio a Rota*, lib. 77. — (7) Bollandi, *Acta Sanctorum*, 20 aprilis. — (8) Shellin, *De miranda a Diab.*, post. Paul Diac., *Hist. Longob.*

ces était fort suspecte. Si Jacques Goyon de Matignon, l'un des hommes les plus doux, les plus humains, les plus prudents et les plus courageux qui aient paru au XVI^e siècle, montra de si grandes vertus, c'est, disait-on, parce qu'il avait fait un pacte avec le diable (1). Corneille Agrippa, Cardan, Scaliger, Averroès, Marcus Cœsculanus, en un mot tous les grands hommes qui passent pour avoir un esprit familier furent ainsi présentés comme ayant été en rapport avec les démons de l'enfer. Jean Faust, inventeur de l'imprimerie, fut accusé par les dévots de n'avoir connu le secret infernal qu'à l'aide du diable. Si Roger Bacon, l'inventeur de la poudre, surpassa tous les moines ses confrères par l'étendue de ses connaissances et par la subtilité de son esprit, c'est la cause des démons avec lesquels, disait-on, il communiquait nuit et jour, et c'est pour cela qu'il fut mis en prison : on le qualifia de magicien abominable; de même de Pierre d'Apono, un des plus célèbres médecins du XIII^e siècle. L'illustre Savonarole, ce saint ascète, pour avoir prophétisé juste et montré de remarquables dons spirituels, fut brûlé comme suppôt de l'enfer. Ainsi en fut-il de la malheureuse vierge de Dom Remi, la pieuse Jeanne d'Arc. Des voix angéliques l'avaient poussée et soutenue dans l'œuvre du salut de la France, ces voix surnaturelles ne pouvaient émaner que du diable. Aussi trois évêques français, avec le vicaire du grand inquisiteur de France, assistés de cinquante docteurs catholiques, lui prouvèrent qu'elle n'était tout uniment qu'une abominable sorcière, et qu'en vertu des usages et coutumes de notre Sainte Mère, elle devait aller au bûcher. Elle y alla bel et bien, et depuis il s'est trouvé des hommes pour dire qu'après tout, c'était conformément aux lois de l'Eglise : Jeanne d'Arc ayant un esprit familier (lisez diabolique), ayant été s'inspirer sous l'arbre et à côté de la fontaine des fées, dans

(1) *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, promotion de 1579, p. 190.

(2) Ludwigijs, *Démonomagie*, p. 209; Naudé, *Apologie*, chap. xv; *Thuani Histor.* lib. II; Torreblanca, *Délits magiques*, liv. II, cap. 5.

son village natal ; ayant été accusée d'avoir trouvé *son fait en l'arbre des fées*, abominables croyances druidiques, et parées diaboliques, au dire des bons docteurs gardiens de notre sainte foi. Aussi fut-elle avec raison que la pieuse Université de Paris écrivit au chef bourguignon qui avait capturé la pauvre Jeanne, pour le féliciter *d'avoir appréhendé cette femme qui a été la pucelle, au moyen de laquelle l'homme de Dieu a été en mesure offensé, la foi excessivement bleciée, et l'Eglise trop profondément déshonorée* (1).

Cet épouvantable attentat à la vie et à l'honneur d'une des plus héroïques et des plus pures jeunes filles que la France ait comptées fut comme le prélude d'une rage démonophobique. On vit le diable partout, même dans le corps de pauvres animaux qui furent jugés et exécutés en forme, comme étant possédés du démon. Aussi a-t-on pu dire avec raison, qu'alors le diable inspira plus de frayeur que Dieu n'inspira jamais d'amour. La population de l'Europe fut littéralement divisée en sorciers et en ensorcelés, en juges inquisiteurs et en exorcistes. Le fameux démonographe Delrio raconte que cinq cents sorciers furent exécutés à Genève, en 1513, dans le cours de trois mois. Un millier, dit Barthélemy de Spina, périt en une année dans le diocèse de Côme ; et les années suivantes, terme moyen, on en brûlait une centaine. En Lorraine, de 1580 à 1595, Remigise vante d'en avoir brûlé neuf cents. En France, la multitude des exécutions, vers 1510, est incroyable. Le sorcier connu sous le nom de *Trois Echelles* donna à Charles IX, lorsqu'il était en Poitou, le nom de douze cents malheureux qu'on prétendait être ses complices. L'auteur du journal de Henri III en porte le nombre à trois mille, et Bodin, le fameux démonographe du pays se croyant mieux informé, ajoute un zéro à ce nombre, ce qui fait trente mille. Même désolation en Bourgogne et en Gascogne où les trop fameux démonographes Boguet et Delancré portèrent

(1) Voyez Lebrun des Charmettes, ch. III, p. 151.

out la terreur. — En Bourgogne, la perte des récoltes, l'insuffisance des saisons, étaient attribuées à des malheureux qu'on croyait entretenir avec les démons de coupables relations. On arrêtait les étrangers, les personnes suspectes ; on les assomait, on les noyait dans les rivières. Un jeune benger presque muet, surnommé le petit prophète, était chargé de discerner ceux qui étaient coupables, et cela en les regardant simplement à l'œil. Sur les indications de ce singulier juge d'instruction, on en envoya par centaines à la mort. Un juriste de la même époque, Grégoire, dans son *Syntagma juris*, l. 34, c. 21, affirme que le Parlement de Toulouse fit périr au moins quatre cents sorciers en 1577, et en condamna une multitude d'autres aux plus faibles peines. Delancre, magistrat au même Parlement, ayant été commissionné en 1609 pour purger de sorciers le pays de Labour, portion de la Gascogne, en fit brûler au moins cinquante. D'autres, épouvantés, se sauvèrent en Espagne ; mais la sainte inquisition du pays les lui renvoyait. La crainte inspirée par les sorciers, d'une part, et par les juges, de l'autre, poussait les femmes à se réfugier dans les églises. « Nous avons vu, dit Delancre, tant de pauvres affligés qui nous portoient leurs enfants, que les sorciers leur ostent la nuit d'entre les bras par un moyen du dyable, pour les mesner au sabbat, tant de pauvres enfants et filles qui veillaient la nuit dans les églises, tant de villages estant en mesme peine, et faisant mesmes plaintes. » Mais l'impitoyable démonophobe n'en continuait pas moins ses sévices. A la même époque que Delancre, un magistrat son confrère écrivait dans son *Traité de l'Antechrist*, relativement à ce qui se passait sous ses yeux à Bordeaux : « Les bancs destinés aux criminels, devant nos cours de justice, ne sont occupés que par des gens accusés de magie ; les juges ne sont pas assez en grand nombre pour instruire les procès. Nos prisons regorgent. Il ne se passe pas un jour sans que nos tribunaux retentissent des sentences de mort que nous sommes obligés de prononcer, et sans que nous retournions dans nos maisons déconcertés et épouvantés

par les horribles aveux qu'il a été de notre devoir d'entendre. Le diable est un si bon maître que, quel que soit le nombre de ses esclaves que nous livrions aux flammes, il en renaît toujours de leurs cendres un nombre suffisant pour prendre leur place.

Tandis que ces messieurs du Parlement de Toulouse et de Bordeaux accomplissaient cette belle besogne en France, l'Inquisition d'Espagne, non contente de leur renvoyer les fugitifs se piquait d'une sainte émulation. Elle voulut se donner aussi la joie de voir griller des sorciers, jasse qu'elle était de brûler des hérétiques, des juifs et des Maures. Les victimes nouvelles se comptèrent par milliers. A Logrono, en 1610, on vit entre autres un *autodafé* dans lequel parurent cinquante-deux personnes tant vivantes que mortes, car on y amena cinq cadavres dont on brûla les ossements.

L'Allemagne, que la bulle d'Innocent VIII contre les magiciens avait tout particulièrement désignée, fut témoin de poursuites et de sévices plus épouvantables encore. Là surtout on assimila les hérétiques aux sorciers. Bamberg, Paderbon, Trèves, Wurtzbourg, furent le théâtre des hécatombes les plus nombreuses. Hauber a dressé dans sa *Bibliothèque magique* le catalogue des exécutions de sorciers qui eurent lieu en 1627 et 1629, rien que dans l'espace de deux ans. A Wurtzbourg, pendant deux mois et demi, plus de cent cinquante individus périrent sur le bûcher. Dans le petit district de Henden, qui comptait à peine six cents habitants, trente personnes furent mises à mort de 1660 à 1664. Auparavant, dans le Wurtemberg, on avait vu les faits suivants : Une vieille femme nommée Brogruth, et surnommée la mère des sorciers, fut arrêtée. Étant mise à la question, elle fit des aveux dont on ne se donna pas même la peine de reconnaître la possibilité et la réalité. Sur ces simples aveux, on arrêta quatre autres femmes qui les confirmèrent, soumises sans doute à la même puissance de suggestion biologique (1). Ces

(1) Un fait remarquable et que l'on voit fréquemment se produire dans

ames assurèrent que dans le district de Gerolohofen, c'est tout plus s'il y avait soixante personnes innocentes de maléfices.

arrêta d'abord trois personnes, puis cinq, puis dix, puis quatorze, puis vingt-six ; toutes subirent le supplice. Mais, comme les derniers en nommaient toujours un plus grand nombre, le roi de Wurtemberg ordonna de dresser un échafaud permanent sur la place du marché, et d'y brûler régulièrement de vingt à vingt-cinq personnes chaque mardi, et jamais moins de quinze. Les bourreaux étaient payés à tant par tête. On trouve sur la liste jusqu'à des enfants de neuf ans. Dans le diocèse de Trèves arriva que des juges qui avaient condamné au feu un grand nombre de malheureux accusés de sorcellerie furent dénoncés leur tour comme tels et brûlés, y compris Flade, recteur de l'Université, et l'un des plus ardents à la poursuite (c'était en 1586). Des bourgeois, des échevins, des chanoines, y passèrent. Il ne resta que deux femmes de deux villages. En moins de sept ans, on brûla trois cent soixante-huit personnes des vingt villages les plus rapprochés de la ville (1). En Suède et en Dane-

ne foule de procès de sorciers, c'est que la plupart des malheureux impliqués dans ces exécrables poursuites avouaient, sur les questions des juges, avoir été au sabbat, avoir commis mille abominations à l'aide du diable, quand il était évident qu'ils n'avaient pu matériellement le faire. Pour comprendre cette aberration, il faut s'être livré, comme nous l'avons fait longuement, à la pratique du magnétisme, et savoir qu'il est un état psychique, des organisations tellement sensibles, réceptives, passives, qu'il suffit d'une volonté forte pour enlever à ces organisations tout libre arbitre. A l'état ordinaire, les personnes qui ont de semblables organisations sont celles auxquelles on dit que le dernier qui leur parle a toujours raison. Les magnétiseurs disent qu'on peut tout suggérer, tout faire déclarer ce qu'on veut à ces personnes qui sont dans cet état ; ils appellent cela la *suggestion biologique*, et c'est ce genre de suggestion que les juges exerçaient dans les procès de sorcellerie. N'avons-nous pas vu en ces derniers temps une pauvre femme, C. Doise, avouer qu'elle avait assassiné son père, quand, les faits ont prouvé après, elle était parfaitement innocente. Si la science, si la magistrature, au lieu de repousser dédaigneusement l'étude des faits et des questions spiritualistes, de les persécuter même, les examinaient attentivement, elles ne seraient plus exposées à des méprises, à des arrêts aussi déplorables.

(1) *Gesta Trevir*, t. II, cap. 301.

mark, les bûchers s'allumèrent avec une fréquence égale. Dans un ouvrage moderne du savant docteur J.-A. Lilienthal, rédigé à l'aide des archives de Braunberg, on voit qu'en cette ville treize cents sorciers furent brûlés en dix-huit mois.

En Angleterre, même délire, même rage insensée. Depuis l'acte du Parlement de Henri VIII de 1541 jusqu'à ceux d'Élisabeth de 1562 et 1569, le nombre des procès et des exécutions capitales est incalculable. Un siècle après, l'épidémie démonophobique n'était pas encore passée. Le 20 janvier 1647, Howe écrivait à Spencer :

« Depuis le commencement de ces guerres inhumaines (les guerres de la révolution anglaise), des nuées de témoins mettez hors de doute l'existence de la magie. En deux ans seulement près de trois cents sorciers ou sorcières viennent de comparaître devant les tribunaux dans les seuls comtés d'Essex et de Suffolk, et presque tous ont été exécutés. L'Écosse est remplie de ces gens, et chaque jour y voit punir du dernier supplice des personnes de condition honorable. » — Le *Long Parlement* envoya dans le pays Hopkins, qui y fit pendre soixante personnes en moins d'une année. Grey, dans son édition d'*Hudibras*, dit avoir en sa possession une liste de trois mille personnes qui périrent pour crime de magie pendant le Long Parlement. Barington, dans ses remarques sur le XX^e statut de Henri VI, porte à trente mille le nombre des exécutions depuis ce statut, peu de temps avant la Réforme, jusqu'en 1736, où le crime de magie fut rayé de la législation civile en Angleterre. Un roi d'Écosse, Jacques VI, avait été jusqu'à écrire de sa propre main un livre de démonologie pour convaincre les plus incrédules.

Mais ce qui ne fut pas moins affreux que tant d'exécutions épouvantables, ce fut la législation qu'on y vit déployer. Un très-orthodoxe abbé de nos jours, démonophobe lui-même, a fait l'exposé en ces termes : « Il était impossible de se justifier d'une accusation de magie : si l'accusé répondait avec assurance et fermeté, c'était une bonne preuve contre lui, car le dé-

On sent lui inspirait cette audace ; s'il répondait les yeux baissés, c'est que le juge l'avait regardé le premier, le tenait ainsi sous son influence, et que celle de Satan se trouvait ainsi neutralisée ; parlait-il bas, c'était la preuve des preuves : cela s'appelait, en termes de jurisprudence démoniaque, *marmotter entre les dents*. Si l'accusé ne répondait pas du tout, la preuve était meilleure encore : il avait fait avec Satan un *pacte de silence* pour se sauver, mais les magistrats y mettaient bon ordre. On le rasait jusqu'à l'écorchement pour trouver ce *pacte*, qui pouvait être écrit sur un carré presque imperceptible de papier, et si on ne le trouvait pas, c'est que le sorcier l'avait avalé. L'accusé pleurait-il, c'était une preuve de culpabilité : il reconnaissait sa faute. Ne pleurait-il pas, il était coupable à bien plus forte raison : c'est que le démon, qui est de la nature du feu, tarissait en lui la source des larmes. »

Henri Boguet, le législateur par excellence de la question, et qui, en qualité de grand juge au comté de Bourgogne, eut l'occasion de déployer sa jurisprudence, conjure, dans son *Discours exécration des sorciers*, les magistrats de ne pas épargner ces sortes de gens ; « le letr affirme que sur cent accusations pour crime de magie, il y en a à peine une de controuvée ; il leur recommande d'interroger l'accusé aussitôt après son arrestation, afin que le démon, qui a pris la fuite par peur des gendarmes, n'ait pas le temps de revenir. Il ne veut pas qu'on épargne même l'enfant du magicien, parce que, fils de sorcier, il est sorcier ; seulement, comme ces pauvres enfants ne sont pas coupables, il permet qu'on les étrangle au lieu de les brûler (1). »

Mais quels étaient le critérium, les moyens de discernement pour savoir si on était sorcier, fils du diable, ou non ? Ces moyens, le plus souvent, étaient ceux-ci : « On faisait peser les accusés, pour juger par le poids ceux qui étaient sorciers

(1) L'abbé Lecanu, *Histoire de Satan*.

et ceux qui ne l'étaient pas. Un sorcier étant rempli de substance satanique, qui est légère et tend à s'élever pareille à la flamme, doit être plus léger qu'un bonnette homme, et sa force égale : au cas de raisonnement. Après les avoir vu se baigner pour plus de précaution, car il se trouve en seconde cause de la dévotion des plus importantes : ils doivent être plus légers que les autres, et, de plus, l'eau étant une substance pure et sans mélange de ce qui est impar, et, par conséquent, elle doit jeter l'impureté satanique. Quelquefois on attachait les bras et jambes croisés, les pouces des mains liés aux oreilles, et on les jetait à l'eau en cet état ; or il arrivait que la plupart revenaient à la surface sans pouvoir enfoncer, quelque volonté qu'ils en eussent, car il était dans l'intérêt de tous d'être submergés. On vit des familles entières se faire baigner par précaution ou pour se purger de tout soupçon, être déférés ensuite aux magistrats, ou fuir le pays sous le poids de la honte et de la répulsion publique. L'épreuve par l'eau froide dura, en Angleterre, jusqu'en 1742, où le grand juge Parker défendit par suite de la mort d'une pauvre femme qui se trouva noyée de la sorte et périt ainsi quoique innocente : elle était innocente, puisqu'elle avait pu être submergée ! En Hollande, on pesait les sorcières dans une balance ; celles qui pesaient moins de 13 à 15 livres du pays, eu égard à leur corpulence, étaient suffisamment convaincues, l'addition du poids de Satan étant censé en moins (1). »

Voilà quelques-uns des traits de l'affreux délire qu'on appelle démonophobie catholique. Pendant tout le moyen âge, et notamment aux siècles si agités et si malheureux qui marquent la transition aux temps modernes, on la vit partout provoquer les effroyables sévices, les diriger, s'y associer ou les tolérer. Consultez à ce sujet les archives de tant de monastères, de chapitres et de diocèses dans les dépôts qui leur sont affectés, on y trou-

(1) L'abbé Lecanu, *Histoire de Satan*.

ra la preuve vivante de la culpabilité, de la complicité des autorités ecclésiastiques dans ces actes exécrables qui épouvent la conscience humaine et bouleversent la raison. Qu'on se rappelle aussi une foule d'histoires et de chroniques du temps ou des siècles d'après des monuments contemporains (1). D'ailleurs, un grand nombre d'écrivains ecclésiastiques n'ont-ils pas fait l'in-

(1) Il a été publié en Allemagne, en 1843, par J. G. Th. Grosse, sous le titre de : *Bibliotheca magica et pneumatica*, le catalogue le plus complet, relativement à la sorcellerie. On y voit une liste très-nombreuse d'ouvrages consacrés à des procès et exécutions de sorciers. Nous citerons principalement parmi ces sortes d'ouvrages, pour la France : outre ceux de Boguet, de Bodin et Delancre précités, l'*Histoire de la magie*, par Garinet; le *Traité de Daugis sur le sortilège, les possessions, obsessions et maléfices*; l'*Histoire du Parlement de Normandie*, de Floquet, où sont mentionnées un très-grand nombre d'affaires de sorcellerie. L'Angleterre possède : les *Lettres sur la démonologie et la sorcellerie*, de Walter Scott; l'ouvrage de S. Graham Dalryell intitulé : *The Darker superstitions of Scotland* (Glasgow, 1835), livre plein de recherches et de faits curieux; l'ouvrage non moins précieux que M. Thomas Wright a publié, en 1851, sous le titre de : *Narrative of orcery and magic from the most authentic sources*. On trouve dans Delrio et dans les ouvrages de controverse de Wierus, beaucoup de faits relatifs à la Belgique. — On a publié sur les procès de sorciers, dans ce pays, les ouvrages suivants : *Olim; Procès des sorciers en Belgique, sous Philippe II et le gouvernement des Archiducs, tirés d'actes judiciaires et de documents inédits*, par J.-B. Caninaert, ancien conseiller à la Cour royale de Bruxelles; *Procès de sorcellerie de Mons*, par l'avocat Roussel, dans les *Bulletins de la Société des sciences, arts et lettres de Mons*. La Hollande possède un livre curieux dû à M. Jacques Scheltem, greffier de la haute Cour militaire d'Utrecht, imprimé en 1828; il est intitulé : *Geschiedenis der Heksen-processen, enz, Histoire des procès de sorciers*. En Allemagne, on trouve le *Mal-leus malificarum*, écrit en 1847, par J. Sprenger, le Boguet, le Delancre d'outre-Rhin, ouvrage important et curieux qui inspira ceux de ses compatriotes Henri Institor, Jean Nider, Eckharshausen, etc. Les temps modernes y ont vu naître les livres plus historiques et plus critiques de G.-C. Horst (*Dæmomagie oder Geschichte des Glaubens*, etc., *Zauberbibliothek* ou Bibliothèque magique), ceux de Goërres (mystique diabolique), de W.-C. Soldan (*Geschichte der hexenprocesse aus den Quellen dargestellt*, tableau suivi des procès de sorciers); l'ouvrage d'Ennemoser (*Geschichte der magie: Histoire de la magie*), etc. En Danemark, celui du Lillenthal, précité, ainsi que l'*Histoire remarquable d'une tentation des démons à Koge, en Seeland*, imprimées à Leipsig en 1696, sont des monuments précieux. La plus belle collection d'ouvrages sur la sorcellerie que nous connaissions en France est celle de M. le comte d'Ourches.

ventaire des hauts faits démonologiques du corps auquel appartenait, lui en faisant un mérite, une gloire? Et qu'avons-nous besoin d'invoquer les témoignages du passé, quand nous voyons nos prélats, des docteurs accrédités du sacerdoce, renouveler les doctrines, les anathèmes d'autrefois contre les moindres faits de l'ordre psychique, n'attendant plus que le retour de la puissance nécessaire pour pouvoir les étouffer encore dans la flamme des bûchers? En attendant de brûler des hommes, ils brûlent les livres. L'*auto-da-fé* de Barcelone, et l'*Histoire de Jeanne d'Arc* dictée par elle-même et la *Revue Spiritualiste*, organe consacré à la démonstration de l'immortalité de l'âme, ont trouvé un bourreau, nous avertit de ce qu'ils pourraient ressusciter les enfants de saint Dominique et de Torquemada. Il nous crie d'au delà des Pyrénées: « Veillez!

Oui, veillons en vrais soldats de l'idée, inébranlables à notre poste, tenant déployé d'une main ferme l'étendard de la vérité. Il le faut: la résurrection du sentiment religieux, la revivification de la morale dans ses bases les plus essentielles, c'est-à-dire par la preuve tangible de l'immortalité, en font une loi à tout homme de cœur, en ces temps équivoques où tous les principes, les notions les plus élémentaires du devoir et de la justice sont bouleversés, où la conscience humaine ne sait plus ce qu'elle doit croire, craindre ou espérer en voyant le crime, le mensonge, la fraude, la violence, triomphants et encensés.

Disons donc à nos clergés dominants qu'ils faillissent à leur mission en s'appliquant comme ils le font à étouffer partout les faits de l'ordre spiritualiste. Si quelques-uns de ces faits sont à leurs yeux d'un caractère dangereux, qu'ils apprennent à les discerner, à montrer les écueils, les maux qui peuvent résulter du manque de prudence, de critique ou de bonnes intentions, rien de mieux, c'est leur devoir; mais qu'ils proscrivent en bloc et sans examen, comme cela se voit, tous les genres de manifestations, c'est là l'abus. De quoi s'agit-il, avons-nous déjà dit dans la plupart des faits spontanés et des expériences qui ont

? « De prouver d'une manière positive; saisissante, mieux ne l'ont jamais fait les meilleurs raisonnements du monde, logme de l'immortalité de l'âme, clef de voûte, pierre angulaire de tout édifice religieux et moral; de mettre en relation n monde à l'autre des âmes qui se sont connues ici-bas; de abler entre elles la solution de continuité que la mort a usée; de jeter un pont entre les deux mondes pour la consolation, l'édification et les lumières réciproques des uns et des autres, tant de ceux qui sont au delà que de ceux qui sont deurés en deçà.

Eh bien, disons que les faits, tant ceux que l'on a vus se produire spontanément que ceux qui ont été provoqués dans les rers groupes de spiritualisme expérimental, ont eu ce résultat : ils ont ému les âmes, ramené à la foi religieuse une foule de aptiques, de matérialistes, et les ont fait rentrer dans le sentier une vie plus digne, et par conséquent plus heureuse. Nos argés prétendent que tout cela est dû au diable. Ceux qui ennent de lire ce que nous avons dit de ce vieil épouvantail a moyen âge, et de la manière dont la croyance en était entrée ans le christianisme, savent ce que valent ces accusations et uel triste abus il en a été fait. Nos clergés, malgré tous leurs efforts, ne nous ramèneront pas à ces temps néfastes, la honte e l'humanité... Mais, nous l'avons dit aussi : quand bien même e serait le diable en personne à qui nous aurions affaire, n'est-e pas, au point de vue de l'orthodoxie catholique, une œuvre onne que de démontrer son existence? La foi en ce trop fa-neux personnage n'est-elle pas un dogme fondamental du hristianisme, appelé, selon ses docteurs, à porter les plus salu-aires enseignements? Qui croit au diable aujourd'hui dans l'o-céan d'incrédulité et de matérialisme qui nous inonde? Qui redoute cet instrument fatal des punitions divines, cet effroyable tourmenteur des pécheurs réprouvés? Personne. — Son nom et ses terribles fonctions n'inspirent plus que rires et moqueries.

Ce serait donc un grand progrès que de faire constater son existence à ceux qui la nient. « Faites-moi croire au diable, dit Voltaire, et je croirai à tout le surnaturel chrétien ; » et ce raisonnement sceptique raisonnait juste. Mais, que dis-je, ce grand général de doute et de la raillerie n'a-t-il pas été assimilé à Satan incarné se niant lui-même, ainsi que la foi au surnaturel, afin de détruire par là toute croyance religieuse, persuadé qu'il était que le surnaturel en est l'essence, la base fondamentale ? N'a-t-on pas vu que le chef-d'œuvre par excellence du diable était d'arriver à se faire nier, et que c'est ainsi qu'a grandi le grossier matérialisme qui dégrade notre siècle ? Saint-Evremond, qui écrivait à l'époque où l'auteur de la *Pucelle* remplissait le monde de sarcasmes, disait « qu'il était fâcheux que le démon ne se montrât pas plus souvent, car, s'il le faisait, il détruirait l'incrédulité ». Le comte d'Oxenstiern fit aussi le même aveu, ajoutant « que le diable, sans doute, ressemble à l'oiseleur qui, voulant attraper des oiseaux, se cache le mieux qu'il peut ». « Pour nous entraîner plus sûrement dans l'erreur, — dit l'illustre docteur Thomas Brown (dans ses *Erreurs populaires*, t. I^{er}, p. 83), — le démon a persuadé aux hommes qu'il était un être imaginaire ; par là il endort l'homme dans une fausse sécurité, et lui fait concevoir des doutes sur les peines et les récompenses futures. Il ébranle même l'opinion de l'immortalité de l'âme ; car ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de substances purement spirituelles croiront encore moins que leurs âmes doivent exister après qu'elles seront séparées de leurs corps. » C'est aussi l'explication que donna le démonographe Glanvil dans son *Sadduceism-triumphatus*, pour expliquer pourquoi des manifestations remarquables d'une maison hantée n'avaient plus eu lieu aussitôt que le roi Charles II y eut envoyé des incroyants. « Sans doute dit-il, que le démon ne voulut pas détruire l'incrédulité de ceux qu'il avait intérêt à laisser dans l'opinion de sa non-existence. Aussi notre ami et collaborateur M. Mathieu, dont nous pleure-

**Toujours la mort trop précoce, s'adressant au diable, a-t-il
renoncer avec raison ces vers dans le *Banquet spiritualiste*
7 juillet 1862 :**

Le plus beau de tes tours, dans le siècle dernier,
Fut d'amener enfin les gens à te nier.
Sur toi de toute part on frappa d'importance ;
Au rang des fictions on mit ton existence.
Voltaire et ses amis, dans leur accord puissant,
Crurent faire merveille en te démolissant ;
Mais, sans y prendre garde, ils jouaient ta partie :
Quand se cache une armée et qu'on la croit partie,
Après avoir contre elle accompli mille efforts,
On se livre en aveugle à de joyeux transports :
Pergame à deux battants ouvre aussitôt ses portes,
Et le cheval de bois y verse ses cohortes.
C'est ainsi que de toi l'on cessa d'avoir peur ;
On te crut mort, et, grâce à ce calme trompeur,
Tu versas parmi nous plus largement encore
Tous les maux que l'enfer à ta voix fait éclore ;
L'homme, dans la luxure et l'ivresse endormi,
Se livra sans défense aux coups de l'ennemi,
Et ne vit plus, hélas ! ou ne vit qu'en peinture,
Ce lion dévorant que nous peint l'Écriture.

**Entendez le gardien de nos dogmes religieux : le mal, c'est
r'on ne croit plus au diable. Pourquoi alors voulez-vous étouf-
r les preuves de son existence par la croisade démonopho-
ique que vous vous appliquez à prêcher en tout lieu ?**

**Mais, nous l'avons prouvé, votre Satan masdéen, votre diable
manichéen n'existe pas. Dieu ne s'est pas créé un éternel anta-
goniste dans le gouvernement de l'univers, plus puissant pour
le mal qu'il ne le serait pour le bien. Les faits que vous appelez
surnaturels ne vous le paraissent qu'à cause de l'ignorance où
vous êtes des lois qui les gouvernent. Les manifestations que
vous proscrivez émanent d'essences spirituelles diverses, mises
en action par une foule de causes que la raison humaine aurait
déjà pu expliquer clairement si vous n'aviez de tout temps
été sous la cendre des bûchers l'examen de ces causes. Les
manifestations que vous anathématisiez émanent d'un monde**

qui, comme celui-ci, est peuplé de bons et de mauvais Esprits, qu'il faut apprendre à discerner, à bien consulter ou à écarter pour la satisfaction des besoins du cœur, l'éclaircissement et l'épuration des vérités religieuses, aspiration irrésistible des âmes et des intelligences. Nous l'avons dit, constater l'existence des uns et des autres Esprits est une mission salutaire ; ne se tenir qu'avec les bons est une œuvre sainte. Encouragez cette œuvre au lieu de la décrier ; ne vous aveuglez pas devant les signes du temps ; reconnaissez dans tant de faits qui se passent aujourd'hui en face d'un matérialisme excessif, et pour le combattre, une volonté providentielle, et sachez vous associer.

D'ailleurs, quand bien même il serait prouvé que le diable que vous l'entendez existe, qui vous dit que c'est à lui qu'il faut attribuer toutes les manifestations de l'ordre surnaturel, même celles du caractère le plus mauvais ? Est-ce qu'il n'est pas dit que Jésus-Christ est venu pour détruire l'empire de Satan, que tel a été le but de la rédemption ? Pourquoi faites-vous de celui-ci plus puissant après qu'auparavant, au mépris des Écritures, de la parole des principaux pères confesseurs ? Isaïe n'avait-il pas dit, en parlant du Messie, qu'il vaincrait le fort armé qu'il aurait les dépouilles des ravisseurs, parce qu'il se livrerait à la mort et qu'il porterait les péchés de la multitude ? Et saint Paul n'assure-t-il pas (*Coloss.*, II, § 4) que cette victoire a été complète en Christ ? Quand il apparut, Jésus ne dit-il pas de lui que le prince de ce monde allait être chassé (*Jean*, XII, § 31) ? Et Paul ne déclare-t-il pas plus tard (*Coloss.*, II, § 14) qu'il avait effacé et mis au néant l'arrêt prononcé contre nous, et que par sa mort il avait détruit celui qui avait l'empire de la mort, le démon (*Hébr.*, II, § 14) ? Dans l'Apocalypse (V, § 5) : Christ n'est-il pas appelé le lion de Juda qui a vaincu ? Saint Clément d'Alexandrie n'a-t-il pas dit que Jésus nous a délivrés par son précieux sang des maîtres cruels auxquels nous étions autrefois assujettis, en nous délivrant de nos péchés, à cause

els les malices spirituelles nous dominaient (*Eclog. prop.*,
)? Saint Augustin (*De libero arbitrio*, lib. III ; *de Trinitate*,
III), saint Hilaire (*Tract. in ps.*, 68), Léon le Grand
non., 21, 59, 67), Grégoire le Grand (*Moral.*, lib. XVII),
Crisostôme (*In Joh. hom.*, 67), n'ont-ils pas soutenu que cette
r est accordée à tous les chrétiens ? Saint Thomas d'Aquin
sa *Somme théologique*, sur les traces de saint Cyrille et de
Chrysostôme, n'a-t-il pas déclaré que la passion du Fils de
a été plus que suffisante pour apaiser la justice divine,
briser la puissance du diable et pour affranchir l'homme
de la culpabilité du péché originel ? Une foule de docteurs de l'É-
., enfin, des conciles œcuméniques, n'ont-ils pas formulé cette
ion, et ne la retrouve-t-on pas dans l'une des grandes lu-
ces du jésuitisme, l'abbé Feller, qui a dit dans son *Caté-
me philosophique* (§ 322) : « Depuis l'extinction de l'i-
dâtrerie, nous sommes persuadés que l'empire du démon est
versé, suivant la promesse de Jésus-Christ.... » Cela étant,
un prêtre catholique est-il bien venu de montrer le diable
si puissant qu'il n'a jamais été, et de faire de la Rédemption
une œuvre stérile ?

Résumons-nous donc. Il nous est permis de le faire après les
démonstrations, les arguments, les preuves surabondantes que
nous avons apportés à l'appui de notre thèse.

Disons que les Juifs primitifs, et Moïse avec eux, n'ont pas cru
à Satan que l'Église catholique enseigne ; que cette croyance
est venue de la religion des deux principes enseignée par
Zoroastre ; que le christianisme l'a singulièrement exagérée par
préoccupation qu'il a eue de montrer que dans son sein seul
il y avait de bons et véritables miracles, et que partout ailleurs
la source en était mauvaise ; que dans le moyen âge cette doc-
trine, en s'exagérant plus encore, est devenue un véritable délire
qui a ensanglanté l'Europe ; que l'Église a d'autant moins de
raison de proscrire les faits de l'ordre spirituel sous prétexte de
démonolâtrie, que ces faits ont l'avantage inappréciable de res-

qui, comme celui-ci, est peuplé, le a déclaré a
 qu'il faut apprendre à discerner l'omption avait été
 pour la satisfaction des besoins du principe, auquel
 l'épuration des vérités
 âmes et des intelligences
 des uns et des autres
 entretenir qu'avec le
 cette œuvre au l'
 les signes du
 gissent aujour
 pour le c
 associer qui ont autrefois habité la terre. Nous donnerons

D'au
 que
 a
 nier déluge, les antiques Atlantes et la submersion des
 nents qu'ils habitaient, faits qu'il nous a été possible
 contrôler scientifiquement et historiquement et que nous
 serons amplement, avec toutes les preuves à l'appui, dans
 courant de l'année 1865.

Z.-J. PIÉRART.

MAISON HANTÉE, ESPRITS TAPAGEURS, ÉCRITURE MÉDIANIQUE
 DIRECTE, FAITS RÉCENTS ARRIVÉS EN ALLEMAGNE.

Mon cher monsieur Piérart,

Je suis heureux de pouvoir vous communiquer un nouvel
 fait de l'écriture directe des Esprits, contenu dans une petite
 brochure du docteur en médecine Berthelen à Zittau, intitulée
*Les Esprits frappeurs et tapageurs à Oderwitz et à Herwigsdorf
 près Zittau, dans la province de Lusace, du royaume de Saxe*
 On sait que Bautzen, illustré par la dernière victoire que Napo-
 léon le Grand remporta en 1813, en Allemagne, sur les Russes
 et les Prussiens, est la capitale de la Lusace saxonne, et qu'

de Zittau que de quelques lieues. Le rapporté par le docteur Berthelen est le observé dans les derniers temps en ananges, à Wallouf, dans le duché in, avait déjà obtenu des caractères en l'année 1860. Ce gentilhomme, par ses expériences d'écriture directe, a écrit un livre *De la réalité des Esprits*, et dans un lieu hanté et fatidique, c'est-à-dire dans un vieux château féodal, hanté par des esprits, selon la tradition populaire. Le fait dont parle Berthelen est arrivé vers la fin de l'hiver de 1862. En l'année de 1863 on commença à entendre dans la maison d'un tisserand Biehayn des coups mystérieux. Ces coups se répétaient surtout le soir. D'abord on jetait des soupçons sur une jeune fille de seize ans, nommée Louise Steudener, de Herwigshausen, ouvrière depuis six mois dans la maison dudit tisserand. La jeune fille avait beau protester de son innocence, personne n'y ajoutait foi, bien que les coups mystérieux n'eussent pas cessé pendant une absence de dix jours dudit médium dans la maison de son père, à Oderwitz, causée par une pneumonie. Les soupçons injustes de la famille du tisserand Biehayn obligèrent Louise de quitter sa condition et d'en chercher une autre à Oderwitz, chez un tisserand nommé Lorenz. Malheureusement, dans cette nouvelle maison, les coups mystérieux la suivirent peu à peu. Les curieux attirés par ce phénomène merveilleux commençaient à adresser des questions à l'esprit frappeur à l'aide d'un certain nombre de coups connus. Il battait le rythme de diverses chansons, des marches militaires, etc., pendant qu'on tenait les mains et liait les pieds de la jeune fille, pour éviter toute tricherie. Les coups mystérieux devinrent de jour en jour plus forts; les meubles commencent à se mouvoir sans attouchement; quelquefois même l'être mystérieux lançait de petites pierres par la croisée, quand les fenêtres étaient ouvertes. Ce tapage vexait beaucoup le tisserand Lorenz, et il congédia Louise Steudener au bout de huit jours. Ses parents la placèrent au mois de février chez le frère de sa mère, le jardinier Wunderlich, à Olbersdorf. Le tapage de l'esprit frappeur recommence ici de plus belle. Un jeune garçon demeurant dans la même maison voit à plusieurs reprises, pendant la manifestation des coups mystérieux, un petit nuage grisâtre envelopper d'abord la jeune fille, puis passer par la croisée et se diriger vers un petit sentier, dans la direction de la forêt, où ce nuage s'évanouit peu à peu. Le jeune for-

geron avait l'habitude de suivre le nuage grisâtre pour l'observer mieux. Le jardinier Wunderlich voyait souvent des apparitions d'ustensiles de son ménage près d'un vieux tronc creux de saule, où le nuage disparaissait d'habitude. Ces apparitions contrariaient tellement le jardinier qu'il renvoyait sa nièce dans sa maison paternelle au bout de quatre jours. Le malheureux père, contrarié de ce fâcheux contre-temps, grondait et châtiât même sa jeune fille. Louise resta pendant quelque temps dans la maison paternelle, mais les bruits mystérieux ne cessèrent pas, malgré les menaces du père. Dans le cours du mois de mars, le frère du père, Auguste Steudener, présenta sa malheureuse nièce dans sa maison, pour la mettre à l'abri de la mauvaise humeur paternelle; mais l'oncle charitable même ne dit patience. Il s'adressa aux autorités de la ville pour faire une enquête concernant cette affaire mystérieuse. Celles-ci, après leurs recherches minutieuses, ne purent découvrir aucune chose chérie, aucune espièglerie de la part de la jeune fille.

Au reste, les phénomènes merveilleux devinrent de jour en jour plus grandioses. Les meubles se promenèrent comme des êtres vivants dans la maison, en passant d'une chambre à l'autre et en suivant généralement Louise. Ses vêtements furent souvent déchirés par une main invisible, son couteau de poche fut enlevé et lancé ouvert, à droite et à gauche, sans blesser personne. L'être mystérieux jetait même des tuiles du toit à l'intérieur de la maison. La jeune fille, fatiguée et tracassée par ce tapage mystérieux, finit par tomber malade. Une fièvre élevée et intermittente commençait à miner sa santé. Tout à coup les manifestations physiques cessent et le somnambulisme d'une véritable clairvoyance remarquable apparaît. L'Esprit tapageur commença à l'influencer moralement. Elle voit d'abord des Esprits obscurs, des ombres épaisses, noirâtres et grisâtres qui l'effrayaient beaucoup. Elle se croit abandonnée par le bon Dieu, et ses pieds et poings liés au diable et aux mauvais démons; elle supplie ardemment Dieu de la délivrer de ces apparitions désagréables. Elle fait appeler le pasteur protestant de l'endroit, M. Ludwig, pour la consoler; puis le médecin, M. Schniebs, pour la guérir; mais tous les deux furent impuissants à combattre le mal. Elle fatiguait en vain le Christ de ses doléances; l'autre prescrivait des potions de la cuisine latine, inventées par une science absurde pour ruiner la digestion si indispensable à l'économie de la vie animale. Le pasteur, quoique protestant, mais imbu de préjugés du moyen âge, croyait qu'un vilain sorcier avait jeté le sort sur la malheureuse jeune fille. « Le médecin, plus ignorant encore, supposait une comédie habilement jouée par elle, mais

union contraire de son collègue, l'auteur de la petite brochure intitulée : *Les Esprits tapageurs*, » et malgré les procès-verbaux de l'autorité et de la police locale, qui n'avaient pu déviner aucune tricherie. Au reste, la clairvoyance de la jeune fille faisait des progrès rapides. Des Esprits supérieurs, enveloppés de tuniques blanches, venaient souvent verser le baume consolateur du ciel dans les plaies saignantes de son cœur; des anges brillantes douées de formes gracieuses et attrayantes s'efforçaient pour la plonger dans un sommeil profond et réparateur. Le phénomène merveilleux de l'écriture directe commença même à se manifester pour couronner l'œuvre de la manifestation du monde des Esprits. On voyait des caractères mystérieux se former, qui paraissaient être tracés avec de la craie blanche. On avait beau les effacer, ils se répétaient jusqu'à deux fois par jour. C'est grâce au contenu de ces écritures merveilleuses, dont la plupart renfermaient des préceptes hygiéniques appropriés à l'état de faiblesse de la jeune fille, que celle-ci fut complètement guérie au mois d'avril. Depuis ce moment, tous les phénomènes merveilleux ont cessé peu à peu. L'autorité saxonne, qui avait menacé de jeter la jeune fille en prison si les phénomènes se répétaient après sa guérison, ne trouva heureusement aucune occasion d'appliquer ce remède intelligent au médium.

Veuillez agréer, mon cher monsieur Piérart, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Paris, ce 1^{er} décembre 1864.

BARON DE GULDENSTUBBÉ.

SAINTS ASCÈTES, THAUMATURGES ET MÉDIUMS DE LA PRIMITIVE ÉGLISE. — MIRACLES ARRIVÉS AUX BORDS DE LA SAMBRE DANS LES VIII^e, IX^e ET X^e SIÈCLES.

Une opinion très-souvent exprimée dans ce journal, c'est que les manifestations de l'ordre spirituel ont existé de tout temps et chez tous les peuples, particulièrement à la veille et au début des grandes transformations religieuses. Le christianisme, à sa naissance, se signala par des miracles sans nombre. Un principe spirituel puissant agissait sous l'empire de la foi vive qui pou-

sait les confesseurs du Christ à travers les nations. Cette foi avec leur vie ascétique en avait fait des voyants, de puissants thaumaturges, qui agissaient profondément sur l'esprit des populations. Aussi la *Vie des Saints* est peut-être le recueil qui serait le plus précieux à consulter pour un spiritualiste. La plupart des saints furent des médiums sublimes, et rien n'est plus intéressant à lire que leurs légendes, plus empreintes en général de vénération qu'on ne l'a cru au point de vue des miracles. Dans nos différents ouvrages d'histoire et d'archéologie sur le nord de la France et le midi de la Belgique, nous avons recueilli plusieurs faits curieux et peu connus qui marquèrent dans ces contrées les premiers temps du christianisme; nous en détachons quelques-uns d'un nouvel ouvrage que nous nous proposons de publier bientôt. Il est intitulé : *Excursion archéologique et historique sur le parcours d'Erquelines à Bruxelles par Charleroi, Fleurus et Waterloo.*

Lobbes, jolie bourgade aux bords de la Sambre dont l'aspect est des plus pittoresques, doit son importance et sa célébrité à son antique abbaye, l'une des plus considérables et des plus renommées des provinces belgiques. Bien que la magnifique église et les splendides bâtiments de cet opulent monastère soient aujourd'hui rasés, bien qu'il n'en reste plus que deux fermes, une brasserie, et en face de ces établissements un corps de bâtiment où se trouve la station même du chemin de fer; bien que celui-ci ait couvert de ses remblais les fondements du palais abbatial et des superbes jardins qui l'avoisinaient, nous ne pouvons faire autrement que de nous arrêter longuement aux annales de cette abbaye, qui vivra toujours dans les souvenirs des habitants du pays et dans le cœur des antiquaires, des savants, des bénédictins de l'âge moderne. Mais, pour donner une juste idée de ces annales, faisons parler à la fois la légende, la chronique et l'histoire.

L'abbaye de Lobbes fut fondée en 654, par Landelin, personnage célèbre, né au village de Vault en Artois, d'une famille

, issue des rois francs. L'histoire de ce fondateur est à rappeler dans ses détails. Landelin avait été élevé Aubert, évêque de Cambrai. Mais le disciple fut infidèle, résista au précepteur. L'âge des passions arrivant, il s'y résista et tomba dans les plus grands écarts, au point qu'il devint voleur de grand chemin, changea de nom, se livra à l'implit de brigandages et d'épouvanta tout le pays sous la juridiction du pieux évêque, notamment les bois du fisc de Lestines. La légende raconte qu'un jour, un de ses disciples, après des mois de rapines étant venu à périr dans une rencontre, le défunt vit en songe son âme torturée par les plus affreux supplices, et qu'alors, plein de frayeur et de repentirs, il courut au pied de saint Aubert, lui promettant d'effacer à l'avenir toutes ses fautes à force de pénitences et d'œuvres pieuses. Le voleur fut tonsuré, fit plusieurs fois le pèlerinage de Combray, et bientôt les austérités de sa vie le mirent en si grande réputation que le roi Dagobert lui légua, dans le canton de la Sambre, des terres et des domaines importants, sur lesquels il fonda l'abbaye de Lobbes. Mais bientôt, laissant ce premier monastère sous la direction d'un disciple zélé, saint Dodo, il vint chercher une retraite plus paisible sur les bords de la Sambre, non loin d'une localité appelée château Grignart, dont il avait fait au temps de son repaire, quand, sous le nom de Morose, il désolait la contrée par ses brigandages.

Le successeur de saint Landelin dans l'administration de l'abbaye de Lobbes, fut un homme fort remarquable, comme on le voit par sa vie, qu'écrivit quatre-vingts ans plus tard son successeur, l'abbé Anson. Il était né d'une famille noble à Floyon, près d'Avesnes, en Hainaut, où l'on montre encore l'emplacement de sa maison paternelle et une fontaine sacrée qui lui est consacrée. Il étudia les belles-lettres et l'on les étudiait de son temps, et joignit aux avantages de l'esprit et du corps, qu'il possédait à un très-haut degré, ceux

des plus rares vertus. Il fut, dit-on, un modèle d'humilité, de modération, de prudence, de patience et de charité, et sa sobriété était si grande qu'on le vit pendant dix ans ne manger rien autre que de la bouillie. Des faits nombreux, les travaux modernes du magnétisme et l'étude des faits de l'ordre spirituel, l'exemple des anachorètes de la Thébaïde, des fakirs de l'Inde et d'une foule d'ascètes, de saints hommes, ont prouvé que quand un pareil détachement de la vie ordinaire a lieu chez des hommes d'une foi vive, d'une imagination ardente et d'une organisation psychique puissante, il donne à leurs moindres attouchements, à leur souffle, à leur volonté, une puissance curative remarquable, qui fortifie encore davantage l'ascendant moral qu'ils ont sur le vulgaire. Ursmer fut un de ces hommes, et la légende a enregistré les nombreux miracles qu'il opéra dans les contrées où il alla prêcher la foi comme évêque régional, notamment dans les diocèses de Laon et de Cambrai, aux cantons de la Thiérache et de la Fagne, dans la Flandre, où il jeta les fondements des monastères d'Afflighem et d'Aldenbourg (1).

Les premiers personnages importants qui furent enterrés dans l'église de Lobbes furent les puissants leudes Hidulphe et Witger, qui sur la fin de leur vie étaient venus se faire moines sous la direction de saint Ursmer. Celui-ci avait épousé la bienheureuse Amalberge, tante de sainte Aldegonde et de sainte Vaudru, patronnes et fondatrices de Maubeuge et de Mons. De ce mariage étaient nés trois enfants : saint Émebert, évêque de Cambrai ; sainte Gudule, patronne de Bruxelles, et sainte Renelde. Cette dernière était une femme remarquable par ses ve-

(1) Au nombre des guérisons merveilleuses que saint Ursmer opéra par le simple toucher, il en est une que le célèbre Rathier, auteur de la vie même du saint, a consignée (*V. Speci-legii*, t. VI). Cette guérison fut obtenue sur une jeune fille atteinte d'écroutilles au cou, que le bienheureux Ursmer, son oncle, avait placée à Maubeuge, dans le monastère de sainte Aldegonde. Comme on le voit, il n'y eut pas seulement que les rois de France qui eurent le don de guérir ce mal incommode.

us, son exaltation religieuse, et par l'énergie de son caractère. Restée seule maîtresse de ses actions et de grands biens après la retraite de sa mère à Maubeuge et celle de son père à Lobbes, elle forma le projet de se rendre en terre sainte, et demeura sept ans à accomplir ce pèlerinage sans autre escorte qu'une servante et un domestique. A son retour, elle résolut de faire don de ses biens au monastère de Lobbes, où son père vivait encore, et s'y rendit avec sa jeune sœur Gudule. Mais ici nous laissons parler la légende (1) : « Or, étant arrivées audit Lobbes, descendirent au monastère, et ayant frappé à la porte, les religieux répondirent par quelque petite fenêtre qu'elles n'y pouvaient entrer à cause que jamais femme n'y était entrée depuis la fondation du monastère, par quoi elles pouvaient bien se retirer, vu que ni pour prières ni pour argent elles n'y entrent. Sainte Goule ayant ouï cette réponse, sans délation, retourna seulette à son logis ordinaire d'où elle était venue. Mais la glorieuse dame sainte Renelle, considérant que la persévérance pouvait mettre en estat son désir... se jeta à genoux nus sur la terre, devant la porte de l'église, ainsy continuant par trois jours et trois nuits continuelles sans gouter boire ny manger. De manière qu'elle persista en prières... jusqu'à ce que Dieu voulut démonstrer miraculeusement les signes merveilleux de sa bonté et puissance infinie. A la troisième journée, environ la mi-nuit que tous les religieux reposaient, par la puissance divine, les portes et huys du monastère furent ouvertes miraculeusement, et la sainte vierge Renelle, espouse de Jésus, introduite et transportée dans l'église, et alors toutes les cloches du monastère commencèrent à sonner sans que créatures humaines tirassent les cordes. Dont les religieux estant esveillés et se donnant de merveille que ce pouvait être, allèrent tous à l'église et trouvèrent la glo-

(1) Nous avons consulté à ce sujet un manuscrit curieux que possède M. Marcq, curé de Lobbes, ecclésiastique plein d'un zèle bienveillant et éclairé. C'est un in-folio en parchemin, de 360 pages, dû à un des moines de l'illustre monastère nommé Olbalde.

rieuse ancelle de Jésus-Christ prosternée en terre, les bras étendus en croix devant l'image du crucifix. Incontinent lui vint à demander qui elle estoit et quelle chose elle cherchoit, et quel moyen elle estoit entrée dedans l'église. Adonc la sainte dame leur répondit avec toute humilité et modestie : Entre vous hommes inhumains et sans miséricorde, n'avez eu pitié et compassion de moi, pauvre pécheresse et ne m'avez permis d'entrer dans vostre église. Mais celuy sans la miséricorde duquel je suis fourmi, petit animal, ne peut vivre... celui-là, par sa bonté et sa puissance absolue, a ouvert les portes de ce monastère, m'introduisant dans ceste église, ainsi que vous m'avez présentement trouvée. Le prélat ou abbé de ce lieu, ensemble tous les religieux, entendant les paroles, et considérant la vertu et puissance divine, quant et quant la modestie et prudence de ceste vierge, cogneurent qu'elle estoit la bien-aymée de Dieu. Parquoy ils se jettèrent incontinent à terre devant elle, la requérant dextrement avec larmes qu'elle priât Dieu pour eux, que par ses suffrages et intercessions il ne leur fust imputé à rayson qu'ils ne l'avaient admise au monastère. Après ce, commencèrent incontinent à la saluer, l'ung, l'autre, d'une fervente charité et dévotion fraternelle... » L'humble servante de Jésus-Christ se prosterna de nouveau à son tour; mais aussitôt relevée par l'abbé et les religieux, elle se rendit au réfectoire, où, après un repas qui répara ses forces épuisées, elle fit solennellement don à l'église de Saint-Pierre de Lobbes de sa terre de Saintes en Brabant et de cinq autres villages avec leurs appendances. Saintes est un village situé entre Hal et Enghien, à une lieue à l'ouest du chemin de fer de Bruxelles à Mons. Sainte Renelle y vécut encore quelques années, observant des austérités plus rigoureuses encore que celles des cloîtres, couchant sur la dure, ne se nourrissant que de pain d'orge et d'eau, et marchant les pieds nus par-dessous et recouverts par-dessus, afin que cette nudité, dit la légende, n'attirât point sur elle les regards coupables des personnes de l'autre sexe. Ce genre de vie dura jusqu'à l'époque de

Frison, promenant leur rage dévastatrice dans le Brabant, vint saccager le village de Saintes. Ils y trouvèrent sainte Helle, qui, seule de tous les habitants, s'était obstinée, ainsi un clerc et un sous-diacre, à ne point fuir. Ils l'arrachèrent l'autel, qu'elle embrassait de toutes ses forces, la traînèrent par les cheveux sur le pavé de l'église, la tuèrent à coups de pied et de bâton, lui coupèrent la tête, et ne se retirèrent qu'après avoir mis le feu à l'édifice. Mais, dit la légende, au milieu des débris de cet incendie qui consuma tout, on retrouva intacts et parfaitement conservés le corps de la sainte et des deux religieux qui avaient péri avec elle. La vénération du peuple, dans les provinces belgiques, s'attacha, depuis, tout particulièrement à cette vierge héroïque, qui avait fait preuve de si remarquables dons spirituels et d'un si grand courage. Une fontaine de Lobbes, qui lui est consacrée, passe pour avoir une grande vertu curative dans certaines maladies éruptives de tout petits enfants en bas âge. Les guérisons nombreuses qui ont été obtenues, et dont quelques-unes ont été constatées par nous-mêmes, sont attribuées par les bons paysans qui y ont foi à l'Esprit de sainte Helle, toujours planant et protégeant les lieux qu'elle a aidés, où son corps et celui de ses père et mère ont été transportés.

Le troisième abbé de Lobbes fut saint Erme ou Ermin. Il était né d'une honnête famille du village d'Herly, dans le Laonois. Il fut élevé dans la piété et dans les sciences, dit son biographe, et, de bonne heure, la pureté de ses mœurs, la pénétration de son esprit et son érudition lui concilièrent l'estime et l'affection des personnages les plus recommandables. Il fut surtout pris en amitié par le puissant Maldegaire, évêque de Laon, qui l'ordonna prêtre. Bientôt le hasard lui fit faire la connaissance de saint Ursmer. Ces deux hommes si semblables l'un à l'autre se lièrent par une amitié si grande que l'abbé de Lobbes voulut à toute force attirer dans sa communauté le protégé de l'évêque de Laon, et parvint, non sans peine, à l'obtenir de celui-ci par

l'intercession d'un puissant seigneur du pays, nommé Haileda. Saint Erme se fit remarquer au monastère de Lobbes, comme celui de Laon, par ses vertus chrétiennes, son assidue prière, ses lumières et son zèle pour l'observation de la règle. Aussi le bienheureux Ursmer, au déclin de sa vie, le choisit pour son successeur. Comme ce dernier, il fut nommé évêque régional et porta la lumière de l'Évangile en diverses contrées. Il dut aussi à son genre de vie, à une organisation psychique toute particulière, le don de guérir une foule de malades, mais il eut de plus, à l'égal des fameux extatiques de la France, le don de prévision que possédèrent à un si haut degré certains brahmes de l'Inde, les prophètes hébreux, les oracles de la Grèce, les sibylles d'Italie, les druidesses gauloises, Savonarole, Cardan, Jeanne d'Arc, sainte Thérèse, Swedenborg, et d'autres. Voici comment le biographe de saint Erme, l'abbé Anson, raconte l'une de ces visions d'après Flagbert, l'un de ses disciples mêmes du saint. C'était au temps où Charles Martel marchait contre Raginfred, maire du palais des rois de Neustrie. La veille du jour où Charles en vint aux mains, l'abbé Erme, son ami et son protégé, s'étant retiré, selon son habitude, aux matines, pour prier dans son oratoire, fut tout à coup assailli par une telle envie de dormir qu'à peine il pouvait se tenir sur pied. Au milieu des efforts qu'il faisait pour résister au sommeil, il entendit une voix qui lui cria : « Charles est victorieux ». La vérité de cette révélation fut confirmée quelques jours après par la nouvelle de la célèbre victoire de Vinci, qui livra Charles Martel tout l'empire des Franks. Mais ce n'est pas tout. Lorsque Pépin le Bref vint au monde, saint Erme dit à des officiers de Charles, qui était venu le voir de sa part, qu'il *fil* était né à son maître, et qu'il serait appelé Pépin. Peu après que cet officier eut pris congé de lui, il ajouta, parlant à ses amis, que ce fils obtiendrait le titre de roi des Franks, et gouvernerait avec une grande vigueur, ce qui se réalisa de fait, comme en fait foi l'histoire de France. Une autre fois

terçu de quelques-unes des matières qui paraîtront dans les prochaines livraisons de la *Revue spiritualiste*.

Articles de fonds, Controverses ou Déclarations de principes. — Aux quelques savants qui se déclarent parfaitement édifiés sur le peu de fondement du spiritualisme, sans l'avoir examiné, ni étudié. — Les phénomènes spiritualistes, les manifestations *médiannimiques* sont des faits aussi anciens que le monde; ces faits ont constitué le principal domaine de toutes les religions, le fonds commun de la plupart des philosophies anciennes. — Aveuglement incompréhensible de ceux qui en nient la réalité. — De l'existence des Esprits et des mauvais Esprits. L'élevation des pensées, le détachement de la matière, la blesse du caractère, la générosité du cœur, la pratique de toutes les vertus, sont les conditions indispensables pour être en rapport avec les premiers. Du peu de fondement des communications émanées des seconds. — La question à l'heure qu'il est n'est pas de tirer des Esprits des révélations, des enseignements qui, au point où en est la science spiritualiste, ne sauraient pas toujours avoir des garanties de certitude; mais ce qu'il importe plus, c'est de démontrer théoriquement et pratiquement que l'âme est immortelle et qu'elle peut, après sa séparation du corps, se manifester à nos sens. — Les communications *médiannimiques*, donnant des préceptes de la plus pure morale, toutes sortes d'avis salutaires, adressant des malades, doivent-elles être attribuées à l'Esprit du mal? — Satan a-t-il jamais existé, ou n'est-il qu'une importation des doctrines mazdéennes dans les religions à l'Occident? — Doit-on condamner ceux qui entrent en commerce avec les Esprits, qui s'provoquent à se manifester? Les manifestations *médiannimiques*, au lieu d'être chose arnicieuse, ne sont-elles pas au contraire de nature à réveiller le sentiment religieux, à dire affirmer avec plus de force les vérités les plus consolantes de la religion? — Des rocs de sorciers au moyen âge! Anathème à ceux qui, pendant si longtemps, en étouffant sous la flamme des bûchers la plus consolante et la plus féconde des vérités, l'ont empêchée d'éclorre!

Études et Théories. — **Analyses particulières d'ouvrages.** — Essai de psychologie au point de vue de l'immortalité de l'âme. — La science en présence du spiritualisme. — Initiation aux différents modes et aux diverses natures de manifestations spiritualistes. — Traces du spiritualisme dans l'histoire et examen sous ce point de vue du livre chinois. *Des récompenses et des peines*, des *Védas*, et *Zend-Avesta* (notamment des livres désignés sous les noms de *Vespered* et de *Bonn-Dschedch*), de la *Bible*, de la *Missa*, du *Talmud* et de la *Kabale*, des livres *hémériques*, des poésies d'Hésiode, d'Homère, de l'*Edda*, ainsi que des croyances des peuples sauvages, etc. — Examen, au point de vue spiritualiste, du brahmanisme, du mazdéisme, des doctrines religieuses des Chaldéens et des prêtres égyptiens, des Pélasges et des Étrusques, du judaïsme, du polythéisme, du druidisme, du bouddhisme, du néo-platonisme, du mithriacisme, du manichéisme, du gnosticisme, du quétisme et d'une foule d'autres sectes religieuses. — Filiation des doctrines spiritualistes à travers les âges, leur existence dans les mystères d'Isis et de Sérapis, dans ceux de Cybèle, de Samothrace et d'Eleusis, chez les francs-maçons, les templiers, les différentes sectes d'illuminés, etc. — Le spiritualisme constituant le fond des divers procédés de la magie. — Recherches sur les doctrines émises par Celse et sur la réfutation qu'en a faite Origène. — Examen des auteurs anciens qui ont écrit sur les spectres, les visions, les apparitions, les évocations, la divination, les songes, etc. — Ouvrages les plus célèbres du moyen âge et de la renaissance traitant des mêmes matières. — Auteurs spiritualistes des temps modernes, analyse de leurs œuvres. — Des procès de sorciers. — Coup d'œil sur les possessions et l'histoire de quelques-unes des plus remarquables qui aient eu lieu en divers pays.

Biographies. — M. Home, sa biographie, réflexions et réfutation à son sujet. — Pythagore, Apollonius de Thyanes, Sosipâtre, sainte Perpétue, saint Cyprien, Merlin. — Sainte Hildegarde, sainte Mechilde, sainte Brigitte, sainte Gertrude, sainte Catherine de Sienna, saint Pierre d'Alcantara, sainte Alma, saint Bernard, Agnès de Bohême, saint Dominique, saint Gopertino, Marie d'Agreda, saint Bernardin, le bienheureux Gilles, la dame Diaz, Christine l'admirable, œœur Adélatde d'Aldelhausen, Espérance Brenegotla, sainte Colette, Dalmas de Girone, Bernard de Courléon, le frère Maffei, Jeanne Rodriguez, Dominique de Jésus-Marie, Theodesca de Pise. — Elisabeth de Falkenstein, Oringa, Venturin de Bergame, Damien Vicari, le carme Franc, le dominicain Robert, Savonarole, Cardan, Nicole Aubry, Jeanne Ferry, Brandano, Brocard, Mario des Valées, Antoinette Bourignon, Marie Alacoque, Elisabeth de Ramphaing, sainte Thérèse, madame Guyon, Cagliostro, Swedenborg, Jacob Bœhm, saint Martin, la royante de Prevurts, Marie de Merril, Davis, Willis, etc., etc.

PUBLICATIONS MAGNÉTIQUES OU SPIRITUALISTES

QU'ON TROUVE AU BUREAU DE LA *Revue spiritualiste*

OUVRAGES DU DOCTEUR ROESSINGER

Journal de l'âme , 4 volumes. Le volume	5 »
Fragment sur l'électricité universelle	4 »
La science se rallie à la foi	1 »
Manuel théorique et pratique du Rhumatisme et des maladies nerveuses	3 »

L'Immortalité , par Alfred Dumesnil	3 50
Rome chrétienne dévoilée , ou Révélation du Mystère de la Tradition apostolique	2 »
La Magicienne des Alpes , ou le Spiritualisme au xv ^e siècle	2 »
Pneumatologie positive et expérimentale. La réalité des Esprits et les phénomènes merveilleux de leur écriture directe , démontrée par le baron L. de Guldenstubbé.	5 »
Fables et Poésies diverses , par un Esprit frappeur	2 »
La Morale universelle , par M. de Guldenstubbé. 1 volume in-12	3 »
Les Habitants de l'autre monde , Révélation d'outre-tombe, par Camille Flammarion.	1 »
Esprit de vérité, ou Métaphysique des Esprits , par D. Huret	1 50
Spiritualisme, faits curieux , par M. Auguez.	1 50
Vie de Jeanne d'Arc , dictée par elle-même à Ermance Dufaux.	3 »
Pensées d'outre-tombe , par M. et Mlle de Guldenstubbé.	1 »
Encyclopédie magnétique et spiritualiste , par Cabagnet. 4 vol. parus.	16 »
Arcanes de la vie future dévoilée , par le même. 3 vol.	15 »
Affaire curieuse des possédées de Houvières , par Z. Pierrat.	1 »
Vie de notre Seigneur Jésus-Christ , D'APRÈS LES VISIONS DE CATHERINE HEMMERICH. 8 volumes.	16 »
Vie d'Apollonius de Tyane , par Philostrate, nouvelle traduction par M. Chassang.	7 »
Saint Martin, son maître Martinez et leurs groupes , par M. Matter.	7 »
Swedenborg, sa vie, ses écrits, sa doctrine , par M. Matter	7 »

(On se charge d'adresser franco à domicile chacun des ouvrages ci-dessus, contre paiement par une voie quelconque du montant de ces ouvrages augmenté de 10 p. 100 de leur prix, en plus, pour frais de poste, et de 20 p. 100 pour l'étranger. On est prié d'écrire directement et non par l'intermédiaire des libraires.)